



# Faire vivre la classification des emplois dans son entreprise (métallurgie)

Acquérir la méthodologie pour actualiser les fiches descriptives d'emploi et/ou les classements des emplois. Sécuriser vos pratiques en matière de classification et actualiser la structuration de vos emplois à l'évolution de vos activités, tout en fidélisant vos collaborateurs.

## OBJECTIFS :

- 1/ Comprendre les principes de la classification de la métallurgie.
- 2/ Identifier la méthode d'analyse et de rédaction des fiches descriptives.
- 3/ Savoir pérenniser le système de classification des emplois de la métallurgie dans le temps.
- 4/ Adapter le système aux évolutions et besoins.

## PUBLIC :

DRH, RRH, responsable de production, participants aux descriptions et cotation des emplois de leur entreprise



**Durée :** 1 jour  
(7 heures)



**Tarif :** Consulter notre calendrier

## PRÉREQUIS :

Aucun prérequis.

## PROGRAMME :

intra-entreprise

inter-entreprise

**Rappel des principes fondamentaux du système de classification de la métallurgie (0,5h).**

**Analyser et décrire les emplois (1,5h) :**

- Un descriptif pour quoi faire ?
- La cartographie des emplois,
- Rappel de l'analyse de la description des emplois,  
> Cas pratique.

**Coter et classer les emplois (1,5h) :**

- Faire vivre la méthode et les outils associés,
- Maîtriser les 6 critères classants,  
> Cas pratique.

**Éclairage sur des questions récurrentes (1h) :**

- La question du diplôme,
- La mission exceptionnelle,
- La polyvalence.

**Faire vivre le système de classification dans l'entreprise (1,5h) :**

- Le réexamen de la fiche lors de l'entretien professionnel,
- Les outils de reconnaissance individuelle,
- Guide de maintenance.

**Quand et comment communiquer sur la fiche descriptive et le classement de l'emploi ;**

**Sécuriser vos pratiques et actualiser vos fiches ;  
Fidéliser vos collaborateurs (0,5h).**

**Les aspects juridiques de la classification (0,5h).**

**Méthode et moyens pédagogiques :**

Présentation des principes juridiques et échanges autour de mises en situation pratiques, remise d'un support pédagogique.

**Modalité d'évaluation et de sanction :**

Le stagiaire sera évalué par le formateur selon sa participation active lors des temps d'échanges et au cours des cas pratiques. Une attestation sera délivrée l'issue de la formation.